

Groupe Vision New Look Inc. annonce des résultats significatifs pour le premier trimestre de 2021

Le chiffre d'affaires augmente de 27,3 % sur 12 mois pour s'établir à 86,6 millions \$

Les ventes des magasins comparables progressent de 24,5 % sur 12 mois

Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires bondit de 50,2 % et, sur une base diluée, de 48,0 % sur 12 mois

Communiqué de presse - Montréal (Québec), le 11 mai 2021 : Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** » ou la « **société** ») (TSX: BCI), un chef de file dans la vente au détail dans l'industrie de l'optique au Canada avec ses magasins au Canada et en Floride, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour la période de 13 semaines terminée le 27 mars 2021 (premier trimestre de 2021) et a fait le point sur les mesures qu'elle a prises en réaction à la COVID-19, les réouvertures de magasins, la consolidation de l'expérience omnicanal et des installations. Ce communiqué doit être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés pour l'exercice 2020, qui sont disponibles sur le site de la société à l'adresse www.newlookvision.ca/Investisseurs et également sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les faits saillants du premier trimestre de 2021, compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 27,3 % par rapport à l'an passé pour s'établir à 86,6 millions \$, ce qui s'explique principalement par la croissance des ventes des magasins comparables, les produits tirés des magasins récemment acquis et les fermetures temporaires de magasins liées à la COVID-19 en mars 2020, tandis que les services essentiels n'ont pas fait l'objet de fermetures en 2021.
- Les ventes des magasins comparables se sont accrues de 24,5 %, en raison de l'amélioration des procédures d'exploitation et d'un changement des habitudes de consommation.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires s'est établi à 17,1 millions \$, soit une hausse de 72,2% par rapport au premier trimestre de l'an dernier.
- Le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 4,2 millions \$, soit une hausse de 2 195,7% (2 600,0% par action sur une base diluée) comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires s'est établi à 8,7 millions \$, soit une hausse de 352,1% (358,3% par action sur une base diluée) comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 9,2 millions \$, soit une hausse de 14,6% (13,7% par action sur une base diluée) par rapport au premier trimestre de l'an dernier.
- À la clôture du trimestre, la situation de trésorerie était solide, se chiffrant à 57,2 millions \$, et le montant disponible sur les lignes de crédit s'établissait à 49,4 millions \$.
- La dette nette s'est chiffrée à 169,1 millions \$, en comparaison de 175,5 millions \$ au premier trimestre de 2020.
- La société a poursuivi activement ses démarches liées à son important portefeuille de possibilités d'acquisition au Canada et aux États-Unis et a réalisé l'acquisition de 6 magasins au cours du trimestre.

Commentaires du président et chef de la direction

Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look, a déclaré ce qui suit : « Vision New Look a poursuivi en 2021 sur sa lancée du second semestre de 2020, la croissance des ventes comparables atteignant 24,5 % malgré les restrictions prolongées liées à COVID-19 au cours du trimestre. Nous avons poursuivi la consolidation du marché canadien fragmenté de la vente au détail dans l'industrie de l'optique en acquérant six magasins depuis le début de l'année. Plus important encore, nous aimerions profiter de ce moment pour souligner le dévouement de l'équipe dans un contexte toujours difficile. »

COVID-19 et réouvertures des magasins

Au premier trimestre de 2021, la société a connu un autre excellent trimestre en dépit des répercussions actuelles de la COVID-19 et malgré le renouvellement des restrictions régionales liées à la COVID-19 sur les marchés qu'elle dessert. Avant la réouverture des magasins, la société avait émis des directives strictes en matière de santé et de sécurité, entrepris une formation complète sous la forme de simulations en magasin et fourni à chaque établissement l'équipement de protection individuelle prescrit.

La COVID-19 a considérablement modifié la façon dont les détaillants d'optique opèrent à la fois au niveau des magasins que du commerce électronique. Au moment où les achats en ligne gagnent en popularité, les investissements réalisés par Vision New Look dans l'expérience omnicanal et l'anticipation de l'évolution des habitudes des consommateurs complètent et augmentent la présence de ces derniers dans les magasins. Cette approche améliore l'accès à des soins de la vue différenciés, pointus et personnalisés tout en garantissant la sécurité des consommateurs partout au pays. Par ailleurs, notre unité centrale de traitement des verres a pris un virage vers la production de lunettes de protection destinées aux établissements de soins de santé.

Statut du dividende

Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 25 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre en raison de l'impact continu de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les liquidités de la société.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005 jusqu'à 2019.

Au 30 avril 2021, Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Entente visant l'acquisition du Groupe Vision New Look inc.

Le 18 mars 2021, la société a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'arrangement visant son acquisition par NL1 AcquireCo Inc., entité créée par un groupe composé de fonds gérés par FFL Partners, LLC, la Caisse de dépôt et placement du Québec et la famille du Dr H. Doug Barnes. L'assemblée des actionnaires devrait être entièrement virtuelle et faire l'objet d'une diffusion audio en direct sur le Web à l'adresse <https://web.lumiagm.com/238565705> le 14 mai 2021 à 10 h.

Annexes

- Tableau A - Faits saillants
- Tableau B - Incidence de la norme IFRS 16
- Tableau C - États consolidés du bénéfice net
- Tableau D - Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau E - Rapprochement du bénéfice net attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau F - Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

a) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.*

À propos de Groupe Vision New Look inc. Vision New Look est un chef de file dans le secteur des soins visuels au Canada, exploitant un réseau de 408 magasins au 11 mai 2021 principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris, Edward Beiner (aux États-Unis) et The Vision Clinic, ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse www.newlookvision.ca dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les plans, les intentions ou les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez le site de la société à l'adresse www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4119.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Faits saillants
des exercices terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	27 mars 2021	28 mars 2020	27 mars 2021 (excl. IFRS 16)	28 mars 2020 (excl. IFRS 16)
Chiffre d'affaires	86 583 \$	68 034 \$	86 583 \$	\$68 034
Écart en %	27,3 %		27,3 %	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables^(a)	24,5 %	2,1 %	24,5 %	2,1%
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	23 134 \$	15 403 \$	17 130 \$	\$9 950
Écart en %	50,2 %		72,2 %	
% du chiffre d'affaires	26,7 %	22,6 %	19,8 %	14,6%
Par action (dilué)	1,45 \$	0,98 \$	1,08 \$	\$0,64
Écart en %	48,0 %		68,8 %	
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	3 674 \$	(317 \$)	4 224 \$	\$184
Écart en %	1 259,0 %		2 195,7 %	
% du chiffre d'affaires	4,2 %	(0,5 %)	4,9 %	0,3%
Bénéfice net (perte nette) par action				
Par action (dilué)	0,23 \$	(0,02 \$)	0,27 \$	\$0,01
Écart en %	1 250,0 %		2 600,0 %	
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(b)	8 194 \$	1 433 \$	8 744 \$	\$1 934
Écart en %	471,8 %		352,1 %	
% du chiffre d'affaires	9,5 %	2,1 %	10,1 %	2,8%
Par action (dilué)	0,51 \$	0,09 \$	0,55 \$	\$0,12
Écart en %	466,7 %		358,3 %	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 190 \$	13 477 \$	9 196 \$	\$8 024
Écart en %	5,3 %		14,6 %	
Par action (dilué)	0,89 \$	0,86 \$	0,58 \$	\$0,51
Écart en %	3,5 %		13,7 %	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(c)}	12 002 \$	9 922 \$	7 008 \$	\$4 469
Écart en %	21,0 %		56,8 %	
Par action (dilué)	0,75 \$	0,63 \$	0,44 \$	\$0,29
Écart en %	19,0 %		51,7 %	
Total de la dette^(c)	226 239 \$	186 401 \$	226 239 \$	\$186 401
Dette nette/BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^{(b)(e)}	1,93	2,96	2,64	3,25
Nombre de magasins^(d)	406	393	406	393

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles et les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux tableaux D et E pour les définitions et le rapprochement de ces mesures au bénéfice net et au tableau F pour le rapprochement aux flux de trésorerie.
- c) Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- d) Le total de la dette est défini comme étant la dette à long terme et les versements échelonnés compte non tenu des obligations locatives aux termes d'IFRS 16.

- e) La dette nette est égale à la dette totale moins la trésorerie. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires représente le montant des quatre derniers trimestres.
- f) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 25 magasins net d'une fusion planifiée, la fermeture planifiée de 9 magasins, de même que la vente d'une clinique.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Incidence de la norme comptable IFRS 16
pour les exercices terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

La société a adopté la norme comptable IFRS 16 Contrats de location à compter du premier trimestre de 2020. Cette norme remplace la norme IAS 17 Contrats de location. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. L'adoption de cette norme a eu une incidence sur les résultats financiers de la société à compter de 2020. Certains frais d'occupation précédemment comptabilisés au poste *Autres frais d'exploitation* sont désormais comptabilisés comme charges d'amortissement et frais d'intérêts.

Cette modification a entraîné une réduction des autres frais d'exploitation et une augmentation correspondante du BAIIA par rapport aux mêmes mesures établies aux termes d'IAS 17. Les charges d'amortissement et les frais financiers ont augmenté du fait de l'application de la norme.

L'incidence de la norme IFRS 16 sur les mesures clés pour les premiers trimestres terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020 est résumée dans le tableau ci-dessous:

	2021	Incidence d'IFRS 16	2021 (excl. IFRS 16)	2020	Incidence d'IFRS 16	2020 (excl. IFRS 16)	Variation (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	23 134 \$	(6 004 \$)	17 130 \$	15 403 \$	(5 453 \$)	9 950 \$	7 180 \$
% du chiffre d'affaires	26,7 %	(6,9 %)	19,8 %	22,6 %	(8,0)%	14,6 %	5,2 %
Par action (dilué)	1,45 \$	(0,37 \$)	1,08 \$	0,98 \$	(0,35 \$)	0,63 \$	0,45 \$
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	3 674 \$	550 \$	4 224 \$	(317) \$	501 \$	184 \$	4 040 \$
% du chiffre d'affaires	4,2 %	0,6 %	4,9 %	(0,5 %)	0,7 %	0,2 %	4,7 %
Par action (dilué)	0,23 \$	0,04 \$	0,27 \$	(0,02 \$)	0,03 \$	0,01 \$	0,26 \$
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	8 194 \$	550 \$	8 744 \$	1 433 \$	501 \$	1 934 \$	6 810 \$
% du chiffre d'affaires	9,5 %	0,6 %	10,1 %	2,1 %	0,7 %	2,8 %	7,3 %
Par action (dilué)	0,51 \$	0,03 \$	0,55 \$	0,09 \$	0,03 \$	0,12 \$	0,43 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 190 \$	(4 994 \$)	9 196 \$	13 477 \$	(5 453 \$)	8 024 \$	1 172 \$
Par action (dilué)	0,89 \$	(0,31 \$)	0,58 \$	0,86 \$	(0,35 \$)	0,51 \$	0,07 \$
Flux de trésorerie disponibles ^(a)	12 002 \$	(4 994 \$)	7 008 \$	9 922 \$	(5 453 \$)	4 469 \$	2 539 \$
Par action (dilué)	0,75 \$	(0,31 \$)	0,44 \$	0,63 \$	(0,35 \$)	0,28 \$	0,16 \$

a) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux tableaux D et E pour les définitions et le rapprochement de ces mesures au bénéfice net et au tableau F pour le rapprochement aux flux de trésorerie.

GROUPE VISION NEW LOOK INC
États consolidés du bénéfice net
pour les exercices terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2021	2020
	\$	\$
Chiffre d'affaires	86 583	68 034
Matériaux utilisés	19 747	15 638
Rémunération du personnel	29 317	23 617
Autres frais d'exploitation	18 402	14 300
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	19 117	14 479
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	10 683	9 313
Frais financiers, après revenus d'intérêts	3 892	5 629
Bénéfice (perte) avant la quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées et les impôts	4 542	(463)
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	898	185
Bénéfice (perte) avant impôts	5 440	(278)
Impôts		
Exigibles	1 063	972
Différés	415	(978)
Total des impôts	1 478	(6)
Bénéfice net (perte nette)	3 962	(272)
Bénéfice net (perte nette) attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	288	45
Actionnaires de Vision New Look	3 674	(317)
	3 962	(272)
Bénéfice net (perte nette) par action		
De base	0,23	(0,02)
Dilué(e)	0,23	(0,02)

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
pour les exercices terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2021	2020	2021 (excl. IFRS 16)	2020 (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	3 962	(272)	4 532	229
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	10 683	9 313	5 570	4 603
Frais financiers, après revenus d'intérêts	3 892	5 629	2 322	4 195
Impôts	1 478	(6)	1 681	184
BAIIA^(a)	20 015	14 664	14 105	9 211
Rémunération à base d'actions ^(b)	414	168	414	168
Frais liés aux acquisitions ^(c)	701	432	701	432
Autres éléments non comparables ^(d)	2 362	170	2 362	170
BAIIA ajusté^(a)	23 492	15 434	17 582	9 981
Écart en \$	8 058		7 601	
Écart en %	52,2 %		76,2 %	
% du chiffre d'affaires	27,1 %	22,7 %	20,3 %	14,7%
Par action (de base)	1,50	0,99	1,12	0,64
Par action (dilué)	1,48	0,99	1,10	0,64

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible aux actionnaires de Vision New Look lequel tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	2021	2020	2021 (excl. IFRS 16)	2020 (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté ^(a)	23 492	15 434	17 582	9 981
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(898)	(185)	(921)	(185)
BAIIA des coentreprises et entreprises associées	1 313	397	1 104	397
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(773)	(243)	(635)	(243)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a)	23 134	15 403	17 130	9 950

- a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne sont pas des mesures conformes IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.
- b) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.
- c) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- d) Les autres éléments non comparables comprennent des charges ponctuelles (revenus ponctuels) en lien avec la restructuration et à des éléments de transitions.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
pour les exercices terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2021	2020	2021 (excl. IFRS 16)	2020 (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	3 674	(317)	4 224	184
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	2 257	1 648	2 257	1 648
Frais liés aux acquisitions	701	432	701	432
Rémunération à base d'actions	414	168	414	168
Autres éléments non comparables	2 362	170	2 362	170
Impôts s'y rapportant	(1 214)	(668)	(1 214)	(668)
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires^(a)	8 194	1 433	8 744	1 934
<i>Écart en \$</i>	<i>6 761</i>		<i>6 810</i>	
<i>Écart en %</i>	<i>471,8%</i>		<i>352,1%</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>9,5%</i>	<i>2,1%</i>	<i>10,1%</i>	<i>2,8%</i>
Montant par action				
De base	0,52	0,09	0,56	0,12
Dilué	0,51	0,09	0,55	0,12

a) Le bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires n'est pas une mesure conforme aux IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette mesure fournit de l'information utile car elle permet la comparaison du résultat net avant l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres éléments non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 27 mars 2021 et le 28 mars 2020

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2021	2020	2021 (excl. IFRS 16)	2020 (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	5 440	(278)	6 213	413
Ajustements :				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	10 683	9 313	5 570	4 603
Rémunération à base d'actions	414	168	414	168
Frais financiers	4 070	5 772	2 500	4 338
Revenus d'intérêts	(178)	(143)	(178)	(143)
Autres	528	(712)	528	(712)
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(898)	(185)	(921)	(185)
Impôts payés	(1 575)	(1 173)	(1 575)	(1 173)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	18 484	12 762	12 551	7 309
Variation des éléments du fonds de roulement	(4 294)	715	(3 355)	715
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 190	13 477	9 196	8 024

Flux de trésorerie disponibles

	2021	2020	2021 (excl. IFRS 16)	2020 (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 190	13 477	9 196	8 024
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 188)	(3 555)	(2 188)	(3 555)
Flux de trésorerie disponibles^{a)}	12 002	9 922	7 008	4 469

a) Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après considération des dépenses en immobilisations. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

	2021	2020	2021 (excl. IFRS 16)	2020 (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 190	13 477	9 196	8 024
Impôts payés	1 575	(1 173)	1 575	(1 173)
Variations des éléments du fonds de roulement	4 294	(715)	3 355	(715)
Frais liés aux acquisitions	701	432	701	432
Autres éléments non comparables	2 362	170	2 362	170
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^{a)}	23 122	12 191	17 189	6 738

a) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie nets excluant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Certains frais d'occupation précédemment enregistrés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont désormais présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.